



Compte rendu « Entretien avec le jury »

Concours C2 – Juillet 2023

L'édition 2023 du concours C2 est un peu particulière de par l'effectif global des candidats. Bien que le nombre annoncé de 59 candidats ait déjà été très faible, seuls 52 qui se sont finalement présentés. Pour l'épreuve d'entretien avec le jury les notes sont réparties entre 6 et 20 avec une moyenne de 14,1, une médiane de 15,0 et un écart-type de 3,6. Six candidats ont obtenu une note inférieure à 10. On peut dire que les candidats auditionnés étaient, dans l'ensemble, bien préparés, motivés et d'un bon niveau. Toutefois, nous avons eu quelques candidats qui, au bout d'une minute à peine, n'avaient plus grand-chose à dire ou ne voyaient pas très bien ce qu'on attendait d'eux. Bien que la proportion soit faible, de l'ordre de 5 %, cela a retenu notre attention : ce genre de lacune avait disparu ces dernières années, grâce à l'implication des IUT dans la préparation des candidats.

L'entretien avec le jury est composé d'une présentation (de l'ordre de 5 min) du parcours et du projet professionnel, suivie d'un temps d'échange (15 min maximum) basé sur des questions posées par le jury. Celui-ci dispose de la fiche de renseignements individuelle du candidat. Les postulants ont, dans l'ensemble, respecté leur temps de présentation, même si certains l'ont largement sous-utilisé. La stratégie qui consiste à chercher à placer un maximum de renseignements en un minimum de temps n'est pas avantageuse. Les jurys préfèrent en effet favoriser le dialogue plutôt que le monologue. Le « par cœur », surtout lorsqu'il est récité, est à proscrire : l'entretien est un exercice d'expression orale qui se rapproche d'une situation professionnelle qui exige de savoir communiquer avec aisance et spontanéité. Ce sont donc des qualités à travailler dans le cadre de la préparation de l'épreuve.

- La fiche d'information du candidat remise par le SCAV avant les épreuves limite la prise de notes du jury qui peut se concentrer sur le déroulé de l'oral. Cette fiche est généralement bien complétée. Les jurys précisent que, si une information est manquante, elle est systématiquement demandée au candidat et ne le pénalise pas. En revanche, les candidats qui n'avaient pas téléversé cette fiche ont eu une pénalité d'un point à la note finale de l'épreuve. La pénalité n'est effective qu'après vérification et confirmation par le SCAV de l'absence de téléversement.
- Les candidats gagneraient à ne pas suivre de près leur fiche lors de la présentation de leurs profil et projet. Mieux vaut tenter une présentation plus originale, plus personnelle et qui ne soit pas formatée. Lorsque plusieurs candidats d'un même établissement se succèdent, la stratégie collective adoptée peut s'avérer contre-productive sous l'effet de la répétition fortuite. L'authenticité doit être privilégiée.
- Les jurys ont été très attentifs à l'investissement réel des candidats dans les activités associatives, sportives et culturelles et, plus généralement, à leur ouverture aux autres. Il

convient cependant de ne pas chercher à faire un lien systématique et parfois artificiel entre chaque qualité du candidat (sportive, artistique...) et une compétence pouvant être utile au futur professionnel !

- Une attention toute particulière doit être accordée à la rédaction de la partie consacrée aux « motivations » (encadré figurant en fin de fiche d'information). Ici encore, une recherche excessive d'originalité peut nuire au candidat. Ce dernier doit veiller à faire ressortir la cohérence entre le projet professionnel et le choix des écoles. Le jury dispose de peu de temps pour bien comprendre l'exposé des motivations et le postulant doit s'assurer qu'il présente efficacement cette information de manière claire et non ambiguë.
- Les jurys portent également une attention particulière au raisonnement sur le choix d'école : cela leur permet de compléter l'information des candidats et de s'assurer de la bonne adéquation entre le projet exprimé et le choix futur. Beaucoup d'informations sont disponibles en ligne et donc accessibles à tous. Échanger brièvement avec quelques étudiants ne suffit pas à consolider cette partie essentielle. Les candidats devraient approfondir leurs recherches en visitant ou en contactant les écoles, en rencontrant des professionnels issus de ces établissements, afin de se démarquer d'un argumentaire minimal, insuffisant et parfois erroné. Ces informations, couplées aux sites internet des écoles, permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées par chacune de manière plus spécifique. Les candidats ne doivent pas se contenter des mots clés ou des seuls titres des spécialisations ou dominantes pour effectuer leur choix, mais doivent consulter les contenus, les écoles offrant parfois des spécialisations similaires mais présentées de façon différente. De même, il est important d'insister sur les échanges d'étudiants entre écoles d'ingénieurs en 3^e année pour suivre la spécialisation la plus en rapport avec son projet professionnel. Peu d'étudiants arrivent à se projeter au-delà de l'obtention du diplôme et restent très centrés sur la période d'études. C'est une réflexion qui doit être engagée assez tôt dans l'année de préparation. Les candidats raisonnent également souvent en termes de spécialisation, mais ont du mal à se projeter vers des métiers.
- La motivation et le projet professionnel constituent un temps fort de l'entretien qui doit être soigneusement préparé : ils s'avèrent trop souvent présentés en connexion étroite avec le(s) stage(s) effectué(s) ou les projets tutorés. Le jury a alors du mal à discerner si le stage s'inscrit vraiment dans un projet professionnel déjà en partie élaboré, ou si le projet professionnel est la conséquence du stage. Il importe de hiérarchiser la valeur formatrice des expériences passées en n'accordant pas le même crédit à des stages de quelques jours par rapport à ceux s'étalant sur plusieurs semaines. L'importance trop souvent attribuée aux stages « découverte » ne crédibilise pas particulièrement les postulants.

Nous avons constaté un usage moins fréquent de mots clés ou mots valises. Les termes ou expressions « agriculture durable », « agroécologie », « agroforesterie » et « innovation » ont cependant été cités de manière récurrente comme des évidences ou des concepts impératifs.

Beaucoup de candidats étaient cependant bien en peine d'en fournir une définition, même vague, et moins encore d'expliquer en quoi concrètement ils pourraient œuvrer pour leur mise en œuvre dans le contexte de leur profession future. Il importe de prendre conscience que les jurys sont particulièrement attentifs à l'aptitude des postulants à manipuler des notions qu'ils ont eux-mêmes mises en avant. Certains candidats ne connaissent rien au milieu agricole ou en ont une vision très étriquée. Il semble pourtant primordial, pour préparer un entretien, de se pencher un peu sur les éléments de contexte et sur les enjeux afférents.

REMARQUES :

La culture technique est en moyenne assez bonne avec notamment un retour satisfaisant sur les stages longs. La culture générale reste souvent inféodée à Internet comme principale source d'informations avec des exceptions notables cependant. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages lus dans le cadre de la formation ou « au dernier ouvrage lu ». Il faut toujours préférer la franchise (on a le droit de ne pas aimer lire) et les choix personnels plutôt que de s'enliser dans des argumentaires peu convaincants ou de décider collectivement quelle serait la meilleure chose à mettre en avant. Privilégier la spontanéité, la créativité, l'originalité, voire la prise de risque si elle reste authentique. De manière générale, le jury est particulièrement attentif à la qualité de l'argumentaire développé par les candidats, quelle que soit la question posée.

Les membres des jurys attestent ne pas avoir connaissance des classements provisoires des candidats qui passent cette épreuve.